

# CONDITIONS GENERALES DE VENTES

## ART. 1 — OBJET ET APPLICATION

Toute commande implique l'acceptation sans réserve par le client et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente. Lesdites conditions générales de vente prévalent sur toutes autres conditions générales de vente ou d'achat. Le client est réputé avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les ventes de produits par la société SCHENKER STORES France en fourniture seule comme en fourniture et pose. Nos fournitures et prestations se limitent strictement aux éléments stipulés dans nos offres.

## ART. 2 — DOCUMENTS CONTRACTUELS

Tous autres documents que les présentes conditions générales de vente et notamment catalogues, prospectus, publicités, notices, n'ont qu'une valeur informative et indicative, non contractuelle.

## ART. 3 — COMMANDES

Par commande, il faut entendre tout ordre portant sur nos produits figurant dans nos tarifs. Le client s'engage à utiliser nos formulaires de commandes de manière à éliminer toutes ambiguïtés de compréhension. Toute commande doit être confirmée par la société SCHENKER STORES France et doit impérativement être contrôlée par le client. Sans contestation du client, la commande devient définitive passé le délai de 48 heures à compter de sa confirmation par SCHENKER STORES France à condition qu'elle soit accompagnée du paiement de l'acompte prévu sur le bon de commande. Toute demande de modification d'une commande passée par un client ne pourra être prise en compte par la société SCHENKER STORES France, que si la demande est faite par télécopie ou courrier électronique. Aucune modification ou annulation de commande ne pourra être prise en compte passé le délai de 48h après confirmation de la commande par SCHENKER STORES France. En cas de modification de la commande par le client, cette modification devra être validée et acceptée par SCHENKER STORES France et le délai d'expédition sera prolongé de ce nouveau délai de confirmation.

## ART. 4 — DÉLAI D'EXPÉDITION

Le délai d'expédition indiqué sur la confirmation de commande n'est donné qu'à titre informatif et indicatif et sans garantie. Tout retard par rapport au délai d'expédition indiqué ne saurait justifier une résiliation ou annulation de la commande passée par le client et enregistrée par SCHENKER STORES France ou un refus de prendre livraison de la commande, et ne pourra donner lieu à indemnité, retenue, compensation, pénalité ou dommages et intérêts.

La survenance d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre l'exécution des obligations contractuelles de la société SCHENKER STORES France. Est un cas de force majeure tout événement indépendant de la volonté de la société SCHENKER STORES France et faisant obstacle à son fonctionnement normal au stade de la fabrication, de l'expédition ou de la pose des produits. Constituent notamment des cas de force majeure sans que cette liste soit limitative : l'incendie, l'inondation, les émeutes, les grèves totales ou partielles entravant la bonne marche de la société SCHENKER STORES France ou celle de l'un de ses fournisseurs, sous-traitants ou transporteurs, ainsi que l'interruption des transports, de la fourniture d'énergie, de matières premières ou de pièces détachées.

## ART. 5 — TARIF ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Les tarifs, annexés aux présentes conditions générales de vente, sont fixés en euros et hors taxes, la TVA s'appliquant en sus. Ces tarifs peuvent être modifiés à tout moment et notamment en cas de fluctuations du prix des matières premières; de changement des données fiscales, sociales ou économiques. La modification des tarifs n'autorise pas le client à annuler sa commande. Les factures sont établies aux tarifs en vigueur au jour de la confirmation de la commande par SCHENKER STORES France. Les tarifs de la société SCHENKER STORES France étant imprimés une fois par an, les variations de prix seront alors indiquées lors de la passation de la commande.

Minimum de facturation : 40 euros H.T.

Nos marchandises sont livrées franco de port en France métropolitaine pour toute commande supérieure ou égale à 500 € hors taxes ; pour toute commande d'un montant inférieur à 500 € hors taxes, il y aura facturation des frais de port réels.

Les transports Express sont intégralement à la charge du client.

Nos factures sont payables par LCR à 30 jours sur relevé arrêté à la fin de chaque mois. La date d'échéance figure sur la facture. Seul l'encaissement effectif des LCR sera considéré comme valant complet paiement au sens des présentes conditions générales de vente.

En cas de retard de paiement sur une commande antérieure, de perte de solvabilité ou de dégradation importante des informations financières concernant le client, la société SCHENKER STORES France se réserve le droit de demander un règlement au comptant par chèque de banque ou virement avant l'expédition des marchandises et réalisation des prestations de pose. Toute expédition de marchandise et tous travaux de pose seront alors suspendus en attendant le paiement. Dans le cas où un client passe une commande à la société SCHENKER STORE FRANCE, sans avoir procédé au paiement de la (des) commande(s) précédente(s), notre Société pourra refuser d'honorer ladite commande et se réserve la faculté de suspendre toute commande en cours.

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le client de pénalités fixées à trois fois le taux d'intérêt légal. Ces pénalités sont exigibles de plein droit et seront d'office portées au débit du compte du client. En outre, notre société se réserve la faculté de saisir le tribunal compétent afin que celui-ci fasse cesser cette inexécution sous astreinte journalière par jour de retard. En outre seront facturés au client les frais bancaires et les agios occasionnés du fait du retard de paiement.

De plus, le débiteur en situation de retard de paiement sera redevable, de plein droit, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

Si, lors d'une précédente commande, le client s'est soustrait à l'une de ses obligations, un refus de vente pourra lui être opposé, à moins que ce client ne fournisse des garanties satisfaisantes ou un paiement comptant par chèque de banque ou virement. Aucune remise pour paiement comptant ou anticipé ne lui sera alors accordée.

## ART. 6 — LIVRAISON - TRANSPORTS - RECEPTION

SCHENKER STORES France reste libre du choix du mode de transport et du transporteur, toute dérogation à cette règle sera à la charge du client. La délivrance des marchandises au client et le transfert des risques sur lesdites marchandises se font à la remise de celles-ci au transporteur ou à la sortie de nos entrepôts. Les marchandises voyagent aux risques et périls du client, auquel il appartient de vérifier notamment le bon état, la quantité, la qualité, les références et la conformité des marchandises avec la commande ou l'existence de manquants au moment même de leur réception auprès du transporteur. La société SCHENKER STORES France ne peut être tenue responsable des vols ou des dégâts causés pendant le transport. Lors de la réception des marchandises, le client doit faire toute réserve sur le bordereau du transporteur en donnant toutes précisions quant à la nature et l'importance du dommage et le confirmera au transporteur par lettre recommandée dans les 3 jours qui suivent celui de la réception (article L.133-3 du Code du commerce), dont copie devra être adressée simultanément à SCHENKER STORES France par lettre recommandée AR.

## ART. 7 — RÉCLAMATIONS POUR NON CONFORMITE

Toute réclamation pour non conformité, qu'elle qu'en soit la nature, portant sur les marchandises livrées ou les prestations effectuées ne sera acceptée par la société SCHENKER STORES France que si elle est effectuée dans les 3 jours qui suivront la réception des marchandises auprès du transporteur. La marchandise comportant, de façon reconnue par SCHENKER STORES France, un défaut de conformité, signalé dans le délai sus-indiqué, fera l'objet d'un remplacement ou d'une remise en état, à l'exclusion de tout dédommagement à quelque titre que ce soit. Aucun retour de marchandises ne sera accepté sans l'accord écrit préalable de SCHENKER STORES France. Le retour de marchandises devra être effectué en Franco de port et d'emballage. Les avoirs pour retour de marchandises seront établis le mois suivant la réception par SCHENKER STORES France des marchandises non conformes. Toute action judiciaire pour non conformité à l'encontre de la société SCHENKER STORES France devra impérativement être engagée dans un délai d'un an à compter de la réception de la marchandise par le client; passé ce délai elle sera prescrite.

## ART. 8 — GARANTIES Y COMPRIS GARANTIE LEGALE POUR VICE CACHE

Notre garantie ne s'applique qu'aux produits entièrement fabriqués par SCHENKER STORES France. Elle est de 5 ans pour les bannes et de 2 ans pour tous les autres produits dont les BSO (et 5 ans sur les moteurs). Notre garantie s'applique uniquement sur la marchandise et prend effet à la date de facturation. Notre garantie est exclue en cas d'usage de nos produits dans des conditions d'utilisation ou de performances non prévues : notamment toute casse de matériel suite à une tempête, vent fort ou mauvaise utilisation est exclue de la garantie. Nos clients étant des professionnels, le vice caché s'entend d'un défaut de réalisation du produit le rendant impropre à son usage et non susceptible d'être décelé par le client avant son utilisation. Un défaut de conception n'est pas un vice caché, nos clients sont réputés avoir reçu toutes les informations techniques relatives à nos produits et à leur installation. Nous ne couvrons pas les dommages et les usures résultant d'une adaptation ou d'un montage spécial, anormal ou non, de nos produits sauf si celui-ci est réalisé par nos soins. La garantie est limitée au strict remplacement ou à la réparation des pièces défectueuses, aucune autre forme de compensation ou de dédommagement ne sera octroyée. SCHENKER STORES France pourra exiger le passage de l'un de ses techniciens pour établir la nature du défaut et les dispositions à mettre en œuvre pour y remédier. Toute demande de mise en jeu de la garantie devra être adressée par lettre recommandée AR à la société SCHENKER STORES France dès constatation de l'anomalie. Notre garantie cesse de plein droit dès lors que notre client ne nous a pas avertis du vice allégué dans un délai de 20 jours francs à partir de sa découverte. Il lui incombe de prouver le jour de cette découverte.

## ART. 9 — CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Les marchandises livrées et facturées par la société SCHENKER STORES France restent sa propriété jusqu'au règlement intégral par le client de leur prix en principal et intérêts. Le client reste responsable du parfait état des marchandises jusqu'à leur paiement intégral et s'interdit de les installer, de les transformer ou de les revendre.

## ART. 10 — LOI APPLICABLE - ÉLECTION DE DOMICILE ET JURIDICTION

Toutes nos ventes et prestations et les présentes conditions générales de ventes sont soumises à la loi française. L'élection de domicile est faite par notre société à son siège social. Tout différend au sujet de l'application des présentes conditions générales de vente, de leur interprétation, de leur exécution, sera soumis au droit français et à la compétence du Tribunal de Grande Instance – Chambre Commerciale de Colmar, quel que soit le lieu de commande, de livraison, de paiement, le mode de paiement, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs, nonobstant toutes clauses contraires.